

COMMUNE DE SOLIGNAT
PROCES VERBAL SEANCE DU 03 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois de mars à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Philippe MALLET, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. JACOB Chantal, SADOURNY Jacqueline, BABUT Isabelle, BARROT Jean-François, FREITAS Manuel, MALLET Philippe, ANGLARET Pascal, VERDIER Véronique et PEGAS Paulo

Absent excusé : M. Jean-Claude DABERT

Mme Chantal JACOB a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMMUNE

Présenté par Manuel FREITAS, 1^{er} Adjoint.

FONCTIONNEMENT :

Excédent reporté : 130 648.21

Dépenses : 402 321.72

Recettes : 384 737.84

Résultat fonctionnement : 113 064.33

INVESTISSEMENT :

Excédent reporté : 6 134.38

Dépenses : 37 220.74

Recettes : 35 868.03

Reste à Réaliser : 1 100.00

Résultat Investissement : 3 681.67

RESULTAT EXERCICE 2022 : + 116 746.00

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – CCAS

Présentation du Compte Administratif 2021 du CCAS par Chantal JACOB, 2^{ème} Adjointe

FONCTIONNEMENT

Résultat Reporté : + 1 025.67

Dépenses de l'exercice : 3 232.40

Recettes de l'exercice : 3 131.00

RESULTAT EXERCICE 2022 : + 924.27

COMPTES DE GESTION 2022

Les comptes de gestion pour l'exercice 2022 de la COMMUNE et du CCAS, ont été validés.

AFFECTATIONS DE RESULTAT 2022 SUR BP 2023 COMMUNE et CCAS

Les affectations de résultat ont été présentées et ont été validées.

VENTE DE LA GRANGE COMMUNALE RUE DE L'EGLISE

Le conseil municipal décide de vendre la grange communale RUE DE L'EGLISE ; Le montant demandé est de 45 000.00 €.

Les offres se feront sous plis fermés, déposée à la Mairie au plus tard le JEUDI 30 MARS 2023.

Les offres seront ouvertes lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CHEMINS RURAUX

Il est présenté le complément de Travaux pour le début du CHEMIN DE CHALANAT pour un montant de 26 540.00 € HT.

Il est décidé de l'englober dans les travaux prévus.

FIC 2023

Certains travaux vont être inclus au titre du FIC 2023. Cette demande sera faite pour une participation à hauteur de 40 %.

Il est donc décidé de présenter un dossier au titre du FIC 2023 pour le montant maximum de 58 580.00 € HT au titre de la voirie.

AUTORISATION DU CONSEIL AU MAIRE POUR LANCER LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DES CHEMINS

Autorisation faite du conseil municipal au Maire

REGISTRES ETAT CIVIL

Il faut relier les registres d'Etat Civil des 10 dernières années. Deux devis présentés.

Choix du devis de « SAGE COMM UNE IMAGE » pour 100.00 €

CHANGEMENT DE LA CUVE POUR LE GNR

Deux propositions faites :

Une cuve d'occasion de 1500 Litres sans pompe d'un montant de 400.00€

Une cuve neuve de 1000 Litres avec pompe d'un montant de 1 342.00 €

Aucune décision prise.

TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE

Devis envoyé par l'entreprise JOUVE : 57 € de l'heure

Celui-ci est validé pour 35 heures.

ADHESION FOURRIERE POUR ENLEVEMENT DES VEHICULES

Il est décidé de passer une convention afin de pouvoir faire enlever les véhicules au stationnement intensif.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Le conseil municipal ne s'oppose pas à la vente de la Licence 4.

2 -Le conseil municipal va demander une réunion avec Monsieur Thibault SUPPLY pour le composteur municipal.

3 – Remboursement au Comité des Fêtes de la facture de la SACEM. Facture de 69.10 € pour l'animation du repas des aînés. Repas du CCAS, donc remboursement par le CCAS.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 22 heures 30 minutes.